L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 MAI 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16 par semestre, $8 par trimestre, $4. D'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5 par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Annonces transitoires, placées à tour de rôle dans toutes parties du journal, paiement $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour les insertions subséquentes. [illegible]

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paiement 20 cents sous la ligne pour chaque insertion.
Tout paiement [illegible] doit être payé d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

A NOS ABONNÉS DES CAMPAGNES

Nous prévenons nos Abonnés des campagnes, ainsi que nos Agents et les Maîtres de Poste, que le prix de l'abonnement est, à partir de ce jour, fixé comme suit:

Édition quotidienne: — Pour un an, $16 pour 6 mois, $8; pour 3 mois, $4.

Édition bi-hebdomadaire: — Pour un an, $5; pour 6 mois, $3.

Tout renouvellement d'abonnement se fera aux prix ci-dessus.

NOUVELLE-ORLÉANS:
MERCREDI MATIN, 16 MAI

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux terrains situés au faubourg Tremé, avec bâtisses, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman. Et à 10 heures, rue Julia, près Claiborne, Premier District, plusieurs articles de machines.

Par Walton & Deslonde—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un morceau de terre de valeur adjoignant la ville de Tangipahoa, sur la ligne du "New-Orleans, Jackson, & Great Northern Rail Road." Quatre beaux terrains à Bouligny, sur la rue Prytanée. La moitié indivise d'un ilet de terre à Rickerville, No [illegible]. Un ilet de terre à Carrollton. [illegible] Un ilet de terre à McDonoghville, en face de la Place Lima, occupé [illegible].

Par G. de Fériet—à 10 heures, sur les lieux, le contenu de la résidence No 204 de la rue Galvez, 3me District, [illegible] No 3—meubles de choix, de salon, [illegible] chambre à coucher et salle à manger; fourneau de cuisine, batterie de cuisine—Également, deux vaches à lait, de choix, chevaux, &c.

Par Gardner Smith, Yeiser & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le brick anglais Derby.

Par G. Lepaumet—à sa salle d'encan, habillements, chemises, chaussures, marchandises sèches.

Par C. E. Fortier—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une [illegible] rue [illegible].

Par C. E. Girardey & Co—[illegible] rue Bacchus, près Thalie.

Par Montgomery & Bros—à 10 heures, rue [illegible] Royale, entre Toulouse et St-Louis, de magnifiques meubles français, articles de toilette, porcelaine, verrerie, batterie de cuisine, &c. Et aux bureaux Montgomery Tattersall, de brancards, voitures, buggies, &c.

A midi, au No 10 rue du Camp, marchandises sèches, habillements, lingerie, coutellerie, bottes, souliers et chapeaux—Au coin des rues Magasin et Poydras, articles Miami Mills.

Par Hoffman & Marks—au No 34 de la rue de Chartres, marchandises sèches, lingerie, &c.

Par J. P. Sécaucourt—en face du magasin rouge, 2e District, oranges et limons.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, au pied de la rue de la Douane, malle.

☞ Vente à dater de crédit, par le Shérif, de propriété mobilière, de valeur, dans le 2me District.

Nous rappelons l'attention particulière sur la vente à l'encan, à douze mois de crédit, qui sera faite aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, deuxième District.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

☞ Aujourd'hui à 10 heures A. M., rue Julia, près celle Claiborne, Premier District, le Shérif procèdera à l'adjudication d'un lot de machines, &c.

☞ MM. Gardner, Smith, Yeiser & Co, encanteurs, vendent aujourd'hui, 16 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Le brick anglais DERBY, tel qu'il est actuellement au poteau [illegible]. Les conditions et les détails seront donnés à la vente.

FOIRE ET CONCERTS.—Nous sommes priés d'annoncer qu'au dernier meeting des Dames de la Société des Enfants de Marie,—Mme Léonce Bondousquié présidente, Mme Drouin Fortier trésorière, et M. l'abbé Turgis, aumônier,—il a été rapporté que la foire tenue à la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, en décembre dernier, a produit $2,362 05 et que les deux concerts sous la direction de Mlle Boney aux Odd Fellows, en décembre et en avril derniers, ont donné un bénéfice net de $1,987 60, total $4,350 05. En outre, quelque 300 dames, membres de la Société, contribuent mensuellement au fonds de bienfaisance, lequel sous la surveillance de l'aumônier est distribué en vivres, combustibles et vêtements aux veuves et orphelins des soldats de la Louisiane qui ont perdu la vie dans la dernière guerre.

RÉUNION.—Les amis du gouverneur Henry W. Allen, décédé à Mexico, sont invités à se réunir ce soir, dans le salon de l'Hôtel St.-Charles, aujourd'hui, 16 du courant, à 7 heures du soir, pour aviser aux moyens de faire transporter ses restes en Louisiane. La réunion sera sans doute fort nombreuse, car son objet est un devoir imposé à tout le monde. La mémoire du gouverneur Allen est une de celles qu'un pays ne saurait trop honorer, et la Louisiane, nous en avons l'assurance, ne sera ni oublieuse ni ingrate.

AGENCE DES STEAMERS TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS.—Nous rappelons aux voyageurs qui désirent se rendre en Europe, qu'ils peuvent retenir leurs places par la ligne des steamers transatlantiques français de New-York, en s'adressant à l'agent de la compagnie à la Nouvelle-Orléans, M. Perrilliat, dont le bureau est rue Carondelet No 58. Le passage par chaque steamer peut être retenu et payé ici.

LE STEAMER MARIPOSA.—Le beau steamer *Mariposa*, de la ligne des *Stars*, doit partir samedi prochain à huit heures du matin. Les voyageurs feront bien de retenir leurs places à l'avance en s'adressant au bureau de M. J. M. Courtenay, agent de la ligne 33, rue Carondelet.

FRANCIS BOUVAIN.— Par les derniers arrivages de Liverpool, M. FRANCIS BOUVAIN, 62 rue Bourbon, a reçu un grand et magnifique assortiment de fournitures de bureau dans tous les genres—papier, plumes, crayons, encre, etc., ainsi qu'un envoi de parfumerie de la Société Hygiénique de Paris. Il a également reçu un choix de lorgnettes et de jumelles, de fabrication parisienne. Les prix de M. Bouvain sont très modérés. Voir aux annonces.

JUSTICE DE PAIX.— M. Paul W. Collens, juge élu pour la 3e Justice de Paix de la Nouvelle Orléans, a établi sa Cour au No. 23, Passage de la Bourse, à l'encoignure de la rue de la Douane. M. Collens remplace tout à la fois l'hon. M. Meunier et l'hon. V. D. Terrebonne, des 3e et 4e Justices de Paix qui n'en font plus qu'une aujourd'hui. Le public n'aura qu'à se féliciter de cette consolidation sous un pareil magistrat.

PAROISSE ASCENSION.—Nous lisons dans le *Drapeau*:

Le peuple de l'Ascension s'est prononcé dans l'élection de jeudi dernier, en faveur de MM. Bartelé Landry pour la Législature; Hiram C. Carver pour Avocat de District; Jos. Gonzales pour Shérif; Félix Reynaud pour Recorder; Octave Terrio, pour Greffier de Cour; Numa Gaudin, pour Assesseur et E. D. Mélançon, pour Coroner.

Il ne nous a pas été transmis les retours d'élection des Juges de Paix et des Constables des divers districts; cependant nous avons ceux du principal, la ville dont fait partie Donaldsonville. Dans ce dernier, MM. Sims et Randall ont été élus Juges de Paix et M. Pierre Rougeau, Constable.

On lit dans la *France*, de Paris:

Nous avons déjà annoncé que le représentant de la compagnie générale transatlantique française, résidant à Vienne, a signé avec la commission mexicaine chargée de l'envoi des volontaires autrichiens à Mexico, un traité en vertu duquel la compagnie s'engage à transporter cinq mille hommes de Trieste à Vera Cruz.

Un premier départ aura lieu à la fin de ce mois-ci et comprendra douze cents hommes. Les autres départs s'effectueront en septembre, octobre et novembre prochains, afin d'arriver dans le golfe du Mexique dans la saison où il ne règne aucune épidémie.

—Un fait assez curieux, dit le *Nouvelliste de Rouen*, vient d'être observé dans nos principales filatures qui emploient le coton américain provenant des provinces du Sud. [illegible]

TITRE DISTINGUÉ.—M. le comte Ferdinand de Lasteyrie, petit-fils par sa mère du marquis de Lafayette, se trouve en ce moment à Washington. Tous nos lecteurs connaissent le [illegible] M. de Lasteyrie dans nos [illegible] et le parti [illegible] il appartient [illegible] M. de Lasteyrie un grand nombre [illegible] et de hautes sympathies.

LES DERNIÈRES NOUVELLES DU MEXIQUE.

Ces dernières nouvelles sont d'une nature rassurante pour l'avenir de l'empire de Maximilien. Elles prouvent, en tout cas, qu'on s'est un peu trop hâté de conclure à la ruine de cet empire parce que Napoléon s'était déterminé à rappeler successivement du Mexique les troupes françaises. Jusqu'à présent, il est vrai, les troupes françaises ont fait à elles seules le plus gros de la besogne et l'on s'est habitué à croire que, sans elles, aucun nouveau progrès ne pourrait être accompli; bien plus, on s'est habitué à l'idée que, sans ces troupes, tout serait perdu au Mexique pour Maximilien et l'empire, et que leur évacuation serait le signal de l'évacuation du prince lui-même et de tous ceux qui l'ont suivi en fortune.

Il est certain que le départ des Français privera Maximilien de son plus fort appui; mais peut-on supposer qu'il l'ignore, que Napoléon l'ignore, que tous ce qui continue l'empire au Mexique l'ignore? Non, on ne peut pas supposer cela, car c'est la première pensée qui a saisi l'esprit de tout le monde à la nouvelle de ce projet arrêté d'évacuation. Si donc l'empereur ne pense pas à évacuer lui-même, c'est qu'il doit avoir dans sa propre force des moyens d'existence et un appui qu'on ne lui soupçonne pas et qu'on n'a pas encore jusqu'ici assez appréciés [illegible] moins réels.

Mais ce qui n'est pas perceptible à une époque peut être très visible à une autre. On s'alarme beaucoup aujourd'hui et demain on éprouve une confiance robuste. Le moindre succès fait apparaître la situation sous un jour nouveau. Ainsi les dernières nouvelles du Mexique sont très favorables à l'empire, soit les nouvelles qui nous arrivent par le Rio Grande, soit celles qui nous arrivent du dehors par la Vera Cruz. Sur la frontière du Nord nous voyons Cortina surpris, battu, ses troupes en fuite; nous voyons ses troupes dispersées ou prisonnières et tout son matériel enlevé par les Impériaux. Ce n'est pas là une mince prise, mais pour Cortina qui n'a pas les ressources d'un empire à sa disposition, mais pour Cortina, chef de bande, s'est beaucoup, c'est tout même, car il est difficile de comprendre qu'il puisse se relever de là à supposer qu'il n'ait pas été dans ce dernier coup de main si habilement exécuté contre lui.

Quant à Canales et Escobedo et leurs alliés, on dit qu'ils sont dans les hauts du Rio Grande, au dessus de Camargo, se tenant à une distance respectueuse de Jeanningros et des troupes impériales.

Par les nouvelles de la Vera Cruz, c'est-à-dire par les derniers journaux reçus de Mexico, du 27 avril au 4 mai, nous apprenons que les forces françaises dans la Sinaloa ont obtenu un succès triomphant sur Corona, aux environs de Mazatlan, succès dû principalement aux opérations du général Lozada, qui était arrivé de Tepic avec une colonne considérable. Le 23 mars déjà, à Hanjicori, Lozada avait battu Perfecto Guzman, un des lieutenants de Corona. Poursuivant sa marche, il a atteint les forces de Corona à Concordia, le 1er avril, et les a complètement mises en déroute. Il ne reste plus, aux dernières dates, que quelques guérillas de Corona rôdant autour de Mazatlan, cherchant à vivre de pillage; mais d'armée, Corona n'en avait plus, et sa position, aujourd'hui, est absolument la même que celle de Cortina. Il fuit.

Les avis de San Luis de Potosi confirment la défaite d'autres bandes de guérillas à Matehuala et toutes les informations qui viennent de l'intérieur corroborent les derniers rapports favorables pour les armes impériales.

Il en résulte que tout était sauvé pour Maximilien au moment où l'on croyait que tout lui était perdu; et que le Mexique va être à peu près pacifié au lieu d'être livré sans merci à toutes les dévastations qui sont les conséquences de la guerre civile.

C'est à présent surtout qu'on peut aller sans crainte d'erreur qu'il ne reste de force aux libéraux, aux juaristes et à tous les chefs de bandits et de maraudeurs du Mexique, que la perspective d'une intervention déguisée du côté de l'Union américaine. Supprimez cet horizon, que les Etats-Unis représentés par M. Seward, reconnaissent ce qu'ils ont toujours fait jusqu'à présent pour tous les pays du monde, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent le gouvernement *de facto* de Maximilien, et la question est résolue, et *l'empire est fait*, comme dit M. Thiers, l'empire est fait aussi bien au Mexique qu'en France.

Le jour nouveau que des bulletins de guerre jettent sur la situation doit briller maintenant aux yeux de tous. S'il ne reste plus, une fois à combattre, mais à arrêter seulement quelques bandits au Mexique, les forces actuelles de Maximilien et celles qu'il peut recevoir de divers points du monde, et il en recevra certainement, puisqu'il peut les payer, suffiront amplement à maintenir ce qui est fait et à fonder l'ordre et la paix au Mexique. La première évacuation des Français n'aura lieu que dans six mois, et en six mois, certes, Maximilien peut finir beaucoup de choses. Il pourra en finir beaucoup d'autres encore avant la dernière évacuation, qui n'aura lieu que dans 18 mois, et à moins que les guérillas, les bandits et les flibustiers du Mexique ne soient d'une nature particulière, à moins qu'ils ne soient immortels, nous ne voyons pas qu'ils puissent survivre à 18 mois encore de poursuites incessantes et de pénalités semblables à celles qu'ils subissent aujourd'hui. L'entreprise de Maximilien peut donc être infiniment plus avancée qu'on ne le pense.

LES PARDONS.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

On sait que le Président a usé assez largement du droit de grâce envers les vaincus; mais on ignorait encore dans quelle mesure exacte il avait exercé cette prérogative depuis la promulgation de sa proclamation d'amnistie, à la date de juin dernier. Un message transmis lundi à la Chambre des Représentants, en réponse à une résolution de cette assemblée, comble cette lacune et nous fournit d'intéressantes statistiques sur cette grande œuvre de pardon et de conciliation.

Il résulte des documents qui accompagnent ce message, que l'attorney-général a reçu, depuis le mois de juin, sept mille cent quatre-vingt-dix-sept demandes de pardon émanant de personnes atteintes par la clause restrictive des $20,000.

Le nombre de celles sur lesquelles il n'a pas encore été statué est de 707. Voici comment se répartissent les pardons accordés aux personnes tombant sous le coup de la 13me catégorie d'exception de la proclamation d'amnistie:

Géorgie, 1,228; Caroline du Nord, 482; Texas, 269; Nouveau-Mexique, 1; Mississipi, 765; Louisiane, 142; Alabama, 1,361; Caroline du Sud, 638; Arkansas, 41; Missouri, 2; Kentucky, 12; Floride, 38; Virginie occidentale, 48.

La superficie des propriétés confisquées en vertu de l'acte du Congrès du 12 juillet 1862, et restituées subséquemment à leurs légitimes possesseurs, s'élève à 430,104 acres, se répartissant ainsi: biens confisqués, 15452 acres; propriétés abandonnées qui avaient été distribuées aux affranchis, 14652 acres, propriétés abandonnées, non distribuées aux affranchis, 400,000 acres.

Le nombre des propriétés dont la confiscation a été maintenue est relativement insignifiant et ne comprend que quelques plantations situées sur les bords du Potomac et dans le Mississippi, et plusieurs îles du littoral de la Caroline du Sud et de la Géorgie. Ces propriétés constituent la majeure partie de la dotation du bureau des affranchis; mais il est probable qu'une prochaine [illegible] d'amnistie générale, qu'on nous annonce comme prochaine, fera disparaître ce dernier vestige de lois écloses au souffle de la passion et restituera tous les citoyens du Sud, sans distinction, en possession du patrimoine de leurs ancêtres.

LES TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS.—Nous lisons dans les journaux du Hâvre du 28 avril:

La marée de ce matin empruntait encore un puissant intérêt au départ du magnifique steamer de la compagnie générale transatlantique, le *Napoléon III*, capitaine De Bocande, qui effectuait son premier voyage à New York, après avoir fait dans la rade de Cherbourg les essais les plus satisfaisants. Le *Napoléon III* a emporté 117 passagers et 582 tonneaux de marchandises. On dit, mais sans l'assurer toutefois, que le fameux chef fénian Stephens est à bord.

Le steamer transatlantique *Ville-de-Paris*, construit à Greenock, dans les chantiers de MM. Napier, est aujourd'hui complètement terminé. L'équipage qui doit l'amener au Hâvre, part ce soir par le bateau de Liverpool. C'est le capitaine Surmont, qui va prendre le commandement de la *Ville-de-Paris*, construit sur les mêmes plans que le *Pereire*.

[illegible]

L'homme qui a essayé d'attenter à la vie du czar s'appelle Varchenaw, est natif de la province de [illegible], et est attaqué d'aliénation mentale.

Le gouvernement turc a protesté contre l'élection du prince Charles de Hohenzollern comme hospodar de Roumanie. Une députation a quitté Bucharest pour offrir l'hospodorat au prince.

La Moldavie est travaillée par des agents secrets de la Russie, qui cherchent à exciter des démonstrations contre le maintien de l'union des Principautés Danubiennes. On signale la présence de M. Balsh, attaché à l'ambassade de Russie à Paris, le même qui fut l'an née dernière l'objet d'un attentat.

M. Balsh appartient à une famille de la Moldavie. Il paraît avoir réussi à conquérir à la cause moscovite plusieurs membres du tribunal de Jassy, que le gouvernement provisoire roumain, par un sentiment de juste défiance a immédiatement destitués. Le commissaire extraordinaire pour la Moldavie et le préfet de Jassy ont donné leur démission.

PORTUGAL.

Le navire de guerre américain Kearsarge est en quarantaine rigoureuse à Lisbonne, où il est arrivé avec des cas de fièvre jaune contractée sur la côte africaine de Mozambique. Sur 19 hommes de l'équipage atteints, 14 avaient péri.

CHINE.

L'armée impériale a complètement battu les rebelles des Taïpings, commandés de [illegible] ses troupes [illegible] tous été tués, blessés ou faits prisonniers.

L'AFFAIRE DE L'ASSASSINAT DE SIR BOULGNY.—Augustin Guerry et une [illegible] ont été arrêtés hier soir comme complices du meurtre de Hughes Boulgny. [illegible] par le coroner Gastinel.

Le Bombardement de Valparaiso.

RAPPORT DE L'AMIRAL ESPAGNOL.

Voici le rapport adressé par l'amiral Nunez à M. Tassara, ministre d'Espagne à Washington:

Excellence, afin que vous puissiez vous former une idée exacte des différents événements qui se sont passés dans la dernière quinzaine, j'ai l'honneur de vous en adresser un résumé. Le temps, qui me presse, m'empêche de donner à V. Exc. copie des dépêches que j'envoie au gouvernement de Sa Majesté.

Le 17 du mois passé, j'ai été invité à dîner par le commodore américain Rodgers, à bord du bâtiment portant son pavillon. Pendant le dîner, le commodore me fit part de son ardent désir de voir notre différend avec le Chili terminé, ajoutant que, s'il était investi de pleins pouvoirs, il ne le croirait pas difficile. Informé que ces pouvoirs m'avaient été conférés, il me dit qu'il se mettrait immédiatement en communication avec son ministre, pour voir s'ils pourraient à eux deux obtenir la paix.

Peu de jours après, je reçus la visite du commodore, accompagné du général Kilpatrick. Tous deux paraissaient animés des meilleures intentions, et ils m'invitèrent à tenir une conférence avec eux; cette conférence, bien que d'un caractère réservé et confidentiel, pouvait avoir peut-être pour résultat de mettre fin à la guerre.

J'acceptai, et le ministre américain me dit que, bien que la conférence fût strictement confidentielle et en aucune façon officielle, le ministre des relations extérieures de la république avait connaissance de ma démarche, et qu'il était très intéressé à arriver à l'objet qu'il se proposait ainsi bien que le commodore qui avait pris l'initiative.

Le commodore fit quelques observations pour démontrer les inconvénients qu'avait pour l'Espagne, à son avis, la prolongation de cette guerre; insistant qu'elle se heurterait à un *obstacle imprévu* si on avait dessein de bombarder Valparaiso, il proposa un projet d'arrangement qui lui semblait également honorable pour les deux belligérants. Ce plan était la suspension des hostilités, la présentation de mes lettres de créance, et un nouvel examen des différentes réclamations contre le Chili, en commençant, comme gage de paix, par un salut réciproque de 21 coups de canon dans la forme suivante: Les pavillons d'Espagne et du Chili, arborés au milieu des pavillons des chefs des escadres anglaise et américaine, seraient salués par les canons de ces mêmes escadres, tandis qu'un fort chilien et l'escadre espagnole se joindraient à ce salut, de telle façon qu'au milieu de la fumée et du bruit on ignorerait toujours qui aurait tiré le premier coup de canon.

Ainsi que V. Exc. le peut supposer, je rejetai cet arrangement, tout en rendant grâce de la bonne intention qui avait dicté la proposition, et en déclarant que les instructions de mon gouvernement étaient si péremptoires que, quelles que fussent les difficultés que j'aurais à vaincre, et quand même j'aurais à m'ensevelir dans le Pacifique, j'arracherais au Chili la satisfaction qu'on nous devait. Animé cependant d'un sincère désir de réconciliation, j'osais prendre sur moi l'immense responsabilité de ne pas exiger une satisfaction plus grande que celle contenue dans l'arrangement proposé par la France et l'Angleterre et accepté par l'Espagne. J'ajoutais seulement la remise de la *Covadonga* avec son pavillon, ses armes et son équipage, en échange des prises et des prisonniers que j'avais en mon pouvoir. Je donnai avis en même temps que, si le 27, à huit heures du matin, je n'avais reçu aucune réponse, admettant les termes de l'arrangement proposé, j'adresserais au corps diplomatique un manifeste indiquant une échéance définitive, passé laquelle j'ouvrirais le feu contre Valparaiso.

Le ministre et le commodore trouvèrent les termes honorables. Le général Kilpatrick offrit de travailler sans relâche pour obtenir que le gouvernement du Chili les acceptât, et en me déclarant que, si étrange que cela fût, son prédécesseur, M. Nelson, était celui qui faisait le plus d'efforts contre toute concession à l'Espagne, si bien qu'il y avait eu déjà des paroles désagréables d'échangées entre eux deux. Animé de quelque espérance, il partit le jour suivant pour Santiago, m'offrant spontanément de me faire savoir le résultat de ses démarches.

Le 27 avant huit heures du matin, le même général Kilpatrick revint se présenter à bord de cette frégate avec le commodore Rodgers. Ses démarches avaient été infructueuses. Le gouvernement chilien répondit que, vu la courte échéance qu'on lui accordait, il se trouvait dans l'impossibilité matérielle de réunir et de consulter les représentants alliés accrédités au Chili. Devant cette réponse, je déclarai au ministre des Etats-Unis que, selon que je l'en avais prévenu, j'ouvrirais une heure après le manifeste annoncé. Le commodore me dit alors avec plus de clarté quel serait l'*obstacle imprévu* auquel il avait fait allusion dans notre entrevue antérieure. Il me dit en effet qu'il ne pourrait probablement demeurer spectateur impassible de la destruction d'une ville sans défense, qu'il devrait peut-être s'y opposer par la force, et qu'il croyait que le commandant des forces navales de la Grande-Bretagne s'unirait à lui dans le même but. Je lui répondis immédiatement qu'il me serait fort pénible d'être en antagonisme avec quelqu'un qui, comme lui, montrait tant d'intérêt pour l'Espagne et pour ses agents, mais qu'on ne parvient pas à détourner ceux qui [illegible] de leur devoir; que je ne [illegible] ce qu'exigeait mon honneur [illegible]. Le commodore approuva ma résolution, me témoigna son estime [illegible] toujours à ses services, et à son ami le général Kilpatrick.

L'amiral anglais Denman vint me voir le 29 mars, et me déclara qu'il avait été informé par le commodore américain de nos entrevues avec les ministres des Etats-Unis, que les droits de la guerre n'autorisaient pas la destruction de villes sans défense, presque exclusivement habitées par des étrangers, qu'il ne lui serait pas possible d'y assister impassible, qu'il devrait adopter des mesures dont il ne pouvait préciser l'étendue, et qu'il ne supplierait de ne pas commencer aucune opération avant l'arrivée du courrier d'Europe. Ma réponse fut que la question de droit était de la compétence de mon gouvernement, mais que, comme militaire, j'obéirais aux ordres que j'avais, et que, quant à l'attitude que prendraient les forces navales neutres mouillées dans la baie, il semble que me fût cette extrémité, il y aurait pas de remède [illegible] m'empêcherait de remplir mon devoir. L'amiral me serra la main et me quitta avec les mêmes protestations d'amitié et d'estime que le commodore américain.

Le même jour 29 mars, le commodore américain vint me voir, accompagné du secrétaire de la légation, dans le but ostensible de me remettre la réponse au manifeste. Il me dit en le faisant qu'il avait eu l'intention de s'opposer par la force au bombardement de Valparaiso, parce qu'il avait été dans la conviction que l'Espagne s'était pas dans son droit et que le Chili avait raison, *mais qu'après s'être convaincu que le droit était du côté de l'Espagne comme la dignité et la modération*, non seulement il ne s'opposerait pas au bombardement, mais encore que son gouvernement laisserait faire [illegible] de la baie à huit heures du matin le 31.

Il insista toutefois pour proposer un autre plan, lequel consistait à ce que je lançasse un manifeste, disant que, puisqu'il n'y avait rien qui pût m'empêcher de bombarder, j'y renonçais et pardonnais à Valparaiso. Le commodore croyait que cette preuve de générosité de ma part serait comprise par le gouvernement du Chili qui dirait à son tour que devant un acte semblable, il accédait à ma demande. Ma réponse fut que, quoique ma responsabilité fût énorme, j'accepterais la proposition pour l'amour de la paix, pourvu qu'un membre du gouvernement chilien me garantit personnellement devant le représentant des Etats-Unis, que mon procédé serait apprécié et qu'il y serait répondu. La proposition du commodore fut dépendant rudement repoussée, et on m'en fit une en retour si ridicule, qu'elle a été seulement un objet de risée pour les commandants des forces navales de l'Angleterre et des Etats-Unis. Ce qu'on demandait était une espèce de duel international, et cela en termes inconvenants et même insultants. En résumé, supposant que je n'osais pas aller chercher leurs navires à Chiloé, les Chiliens offraient de présenter une force pour se battre avec une autre force égale, avec le commodore Rodgers pour juge du duel; le résultat serait la fin de la guerre; on n'ajoutait aucune autre déclaration. Je le répète, la proposition était ridicule, et tout le monde l'a comprise ainsi, peut-être même sans en excepter ses auteurs. J'autorisai donc le commodore américain, porteur de la dépêche, à répondre pour moi que de pareilles propositions ne méritaient pas de réponse. J'eus la satisfaction de savoir que le commodore même et l'amiral anglais approuvaient ma réponse, le dégoût de l'amiral anglais arrivant au point de lui faire perdre sa prudente réserve, et de lui faire me dire: "M. l'amiral, la lettre que vous venez de recevoir *justifie par elle seule l'acte que vous allez accomplir*. Vous vous êtes conduit de la façon la plus digne et la plus convenable, et votre générosité a été fort mal récompensée par le gouvernement de ce pays."

Avant cela, le 27, j'avais eu à bord de ma frégate les représentants de la France et de l'Angleterre. Au lieu de se présenter comme des médiateurs amicaux et complètement neutres, ces messieurs se montrèrent au contraire très partiaux en faveur du Chili, prétendant que le court délai donné au gouvernement pour accepter mes propositions lui donnait l'apparence d'agir sous la pression de la force, qu'on ne lui donnait pas le temps de se mettre d'accord avec ses alliés, qu'on devait enfin accorder un plus long délai. Ils terminèrent en me faisant observer qu'ils avaient de graves motifs pour craindre pour la vie des Espagnols aujourd'hui détenus à Santiago, du moment où commencerait le bombardement. A tout cela, je répondis que cette guerre avait commencé depuis six mois, que le gouvernement du Chili ne se plaignait aujourd'hui du court délai que je lui donnais, ne s'était pas occupé jusqu'ici de présenter un projet d'arrangement, que les propositions que je présentais étaient précisément celles des gouvernements de France et d'Angleterre, et qu'aucune d'une boucherie sauvage, si celle-ci arrivait à se réaliser, serait châtiée avec une nouvelle et terrible rigueur. L'entrevue se termina avec une mutuelle froideur.

Le 30, je reçus de ces mêmes messieurs un projet d'arrangement, dans lequel ils proposaient la suspension des hostilités, la retraite de l'escadre sous mes ordres et la présentation de mes lettres de créance: choses inadmissibles, comme vous le savez.

Le 31, à huit heures du matin, les bâtiments de guerre étrangers avaient laissé la baie libre. A la même heure, cette frégate tira les deux coups de canon que j'avais annoncés, comme signal qu'une heure après j'ouvrirais le feu contre la place. A neuf heures un quart, la frégate *Blanca* ouvrit effectivement le feu contre les magasins de la douane et un petit fort, immédiatement suivie par la frégate *Villa de Madrid*. En même temps, la goëlette *Vencedora* tirait contre l'intendance, et la frégate *Résolucion* contre le chemin de fer: tous ces édifices appartiennent au gouvernement. A deux heures, les magasins de la douane étaient un immense brasier; le fort était assez détérioré, et le chemin de fer et l'intendance étaient plus ou moins endommagés; le feu avait pris à la place, une bombe ayant traversé le bâtiment de l'intendance et éclaté dans une pharmacie. Le feu cessa à onze heures et demie. On ne saurait encore calculer les dommages.

Le gouvernement chilien n'était préparé de ne pas se défendre, et en effet il a donné l'ordre de ne pas tirer un coup de feu. On comptait que les escadres d'Angleterre et des Etats-Unis s'opposeraient par la force au bombardement.

La propriété déposée dans les magasins de la douane, totalement consumée par le feu, appartenait à des Français et des Allemands. En [illegible] il a été [illegible] à la bonne [illegible] par la douane. A bord de la *Numancia*, 2 avril 1866.

CASTO MENDEZ NUNEZ.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES DE MARINE.

MARCHÉS.

OR ET COTON.

Passe du Sud Ouest, 15, 7 P. M.—Le W. G. Hewes a gagné la mer à 4 P. M.

Temps calme toute la journée. Pas d'arrivages depuis notre dernier rapport.

Le navire Persia, expédié pour la mer, a jeté l'ancre en dehors de la barre. La marée est fort basse.

Quarantaine, 15—Le vapeur Sheridan ne partira pas avant le jour. Il est consigné à A. Moulton. Il a une cargaison assortie et un frêt qui monte à $9000. Le steamer Gén. Grant a été retenu à New York pour y subir quelque changement.

Le Dr. Gwin sera à bord du Sheridan.

Vicksburg, 15—Descendu— Le Lizzie Gill à 2 A. M., le David White à 8 A. M. et l'Eagle à 5 P. M.

Monté: le Continental à 6 A. M. et le M. S. Mepham à 7 P. M.

Le fleuve baisse.

Louisville, 15—Tabac en hausse de $1, ventes 185 boucauts. Farine, superfine $7 50 et 75. Avoine 47 à 51 c. Bacon, épaules 14, côtés désossés 19 c. Jambons au sucre 23 c.

Coton middling 19 c. Whiskey $2 21.

St Louis, 15—Coton en baisse. Farine et blé inactifs et sans changement. Maïs 60 à 75 c. Avoine 44 à 47 c. Porc mess, Bacon et Whiskey sans changement.

Cincinnati, 15—Farine plus ferme; superfine $9; maïs et avoine sans changement; whisky inactif à $2 23; porc $31; épaules 13 c; côtés 15 3/8 c; côtés désossés 19c; saindoux 22c; groceries sans changement.

Washington, 15—Le sénat a confirmé la nomination de W. Calvin Brown, de New York, comme consul à Augsburg, et celle de Frank Swain, de l'Ohio, comme consul à Naples.

New York, 15—La majorité du comité du Sénat est connue pour être opposée au bill de remboursement de Sherman, surtout au plan d'exemption des fonds des E. U. de toute taxe.

New York, 15—Le coton est ferme à 35 pour le middling. Mess Porc $30 75. Sterling 109 1/4. Or 129 5/8. Actions bien tenues.

(*Autres dépêches.*)

Washington, 15 mai—MM. Washburne, de l'Illinois; Boutwell, du Massachusetts; et Leland, de l'Ohio, composent le comité spécial nommé pour faire une enquête sur les émeutes de Memphis.

Le Sénat a confirmé les nominations de Richard H. Rousseau, ministre au Honduras; John Blevin, marshal du district nord du Mississipi, et Sam Harper, maître de poste à Houston.

On écrit du consulat à Halifax, le 7, que le choléra a disparu de la quarantaine.

Easport, Maine, 15 mai—Le commodore Boggs vient de partir pour demander au commandant du steamer anglais à St Andrews, l'explication de sa conduite, pour avoir tiré sur un bateau de plaisance américain.

New York, 15 mai—La correspondance de Rio Janeiro au Herald, dit que la flotte brésilienne était arrivée à Teresbucca sur le Parana. Le baron Allegro est en face de Hapaira avec 10,000 hommes.

Le steamer Dorothea capturé par le monitor péruvien Hascar, s'est vu refuser l'admission dans le port, et il a été incendié en mer.

Le correspondant du Herald à St. Thomas dit que l'idée de l'annexion aux Etats-Unis est bien reçue et qu'elle gagne les Antilles. Le général mexicain Almonte est parti de St. Thomas pour l'Europe.

Le secrétaire du Trésor a décidé de racheter tous les certificats de dette et de s'en plus émettre.

Washington, 15 mai— La légation mexicaine ici dit qu'elle regarde Santa-Anna comme un espion français, et qu'elle espère que, s'il arrive à Chihuahua, il sera pendu.

New-York, 15—Une dépêche de Washington au *Herald* dit que le secrétaire McCulloch a envoyé au comité de finances du sénat un nouveau projet de bill pour la conversion de toute la dette nationale en cinq pour cent consolidés.

Une dépêche au *Times* dit que Jefferson Davis sera jugé à Richmond, en juin, si le juge Chase consent à présider. M. Chase a dit qu'il ne siégerait si le Président lançait une proclamation pour abolir la loi martiale. Il a eu une entrevue avec le Président qui suivra probablement ses conseils.

Louisville, 15—Le colonel Jaques a été acquitté sur l'accusation de meurtre commis sur la personne de Louisa C. Williams, au moyen d'un avortement.

Passe Sud-Ouest, 15 mai—Le steamer Sheridan a passé la barre et remonte le fleuve.

(Voir la partie anglaise pour la liste des passagers et des consignataires.)

CHRONIQUE LOCALE.

LE NOUVEAU CORONER.—Le Dr. C. Delery, le nouveau Coroner, est entré en fonctions hier, mardi. Il a été appelé immédiatement à faire une enquête dans la rue Dauphine, près St. Louis: il s'agissait d'un homme trouvé mort dans une maison mal famée, et qui a été évidemment la victime d'un attentat. Appelé ensuite à faire la levée du cadavre d'un noyé, on découvrit qu'il fut d'abord trouver personne pour retirer le corps de l'eau, de sorte que l'immersion a été plus longue qu'il ne l'eût désiré. Lorsque le Dr. Delery aura organisé le service dans son bureau, tout s'y fera avec méthode et promptitude, et le public ne tardera pas à s'apercevoir qu'il a en lui un fonctionnaire plein de zèle, d'intelligence et d'instruction. Le Député Coroner est M. Léonce Barthe dont la haute honorabilité est connue de tout le monde.

COUR DU RECORDER AHERN.—E. W. Grant, accusé de porter des armes cachées, a voulu tirer les rideaux de A. Kissinger, et d'avoir voulu tirer sur Joseph Bishop (c), a été interrogé hier et renvoyé devant la 1re Cour de District. Cautionnement, $500.

Jos. Lazarus, accusé par S. Rosenthal de vendre des marchandises à l'encan, contrairement au statut, rue Poydras, No. 39, a été renvoyé devant la 1re Cour de District. Cautionnement, $1500.

J. Rodriguez a été condamné à 4 mois de réclusion au Workhouse pour avoir volé pour $20 de casimir dans un magasin de la rue de ce nom, No. 69.

Peter Forrest, pour assaut et batterie avec un couteau et pour avoir porté un revolver, a été condamné à $50 d'amende ou à 30 jours de prison.

Thomas Firt, conducteur du char No. 65, de la rue Prytanée, accusé d'avoir fait rouler son véhicule contre P. H. King et de l'avoir tué, a été renvoyé en prison jusqu'à ce qu'il attendra le résultat de l'enquête du coroner.

Rien de remarquable à la cour du recorder Letten, 3me District, et nous en dirons autant de la cour du recorder Gastinel, du 2me District.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Il s'agissait hier du jugement de Richard Murphy, Stephen O'Donnell, Michael McLaughlin et David Hennessey, accusés, avec deux autres qui se sont échappés, d'avoir assassiné J. F. Gruber, le 9 mars, dans le salon de Sam, rue St-Charles.—La salle de la Cour, comme on devait s'y attendre, était foulée de monde. L'avocat-général A. S. Herron, assisté de Chas. H. Luzenburg, conduisait la procédure. Le général Humphrey Marshall, de l'armée confédérée, P. Caloage, A. P. Field, M. Lambert, le juge Dooley et le major Touhy, de l'armée des E. U., étaient les avocats des prévenus. La matinée a été consacrée aux préliminaires de la formation du juri. Les récusations étant nombreuses, il a fallu appeler d'autres jurés. Mais dans l'intervalle la Cour s'est occupée d'autres affaires.

Il y a eu décret d'accusation contre F. Boyle, pour faux emprisonnement, et contre François Boais, pour assaut et batterie avec intention de viol.

Plusieurs personnes traduites devant la justice pour avoir tenu des maisons de jeu, pour vol de grand chemin ou pour avoir tiré des coups de fusils dans l'intention de tuer, ont été déchargées par nolle prosequi.

Voici les noms des jurés appelés dans l'affaire Gruber:

F X Martin, Alphonse Morel, P A Lambert, W D Duke, L C Richard, S H Bird, Stoddart Howell, William McLean, B Mousbon, A Gubert, O'L Kernian, Ernest Gauthier.

A l'ouverture de la Cour, dans l'après-midi, le Dr Yeiser, le coroner, et les Drs Barnes, Chopin et Mitchell ont été interrogés sur la nature et l'étendue de la blessure dont mourut M. Gruber 24 ou 36 heures après l'avoir reçue.

Une discussion s'élève sur la valeur de la déclaration du mourant. Un avocat soutient qu'elle est trop formelle pour être celle d'un homme qui se meurt. L'avocat-général Herron réplique avec beaucoup d'effet et cite l'affaire de l'État contre Richard Scott, comme précédent. Il soutient qu'il est indifférent que Gruber ait fait une déclaration écrite ou verbale quand tant de gens l'ont vu et entendu. Il avait prié le docteur Choppin de lui dire franchement son état et le docteur lui avait répondu positivement qu'il devait mourir. Le col. Field soutient que que les médecins et les amis peuvent désespérer quand la victime est encore plein d'espérance.

Le juge Abell pensant que la justice publique exige que la question soit mûrement examinée, ajourne la Cour à ce matin. Il s'agit de savoir si la déclaration de Gruber sera reçue ou mise de côté dans les circonstances de l'affaire.

MORTALITÉ.—Du 6 au 13 mai, d'après le rapport hebdomadaire du Bureau de santé, il est mort à la Nouvelle-Orléans 117 personnes, dont 63 appartenant au sexe masculin, 47 au sexe féminin et 7 non désignées. Dans ce nombre, on compte 77 blancs, 25 nègres, 10 mulâtres et 5 non désignés. Voici les maladies qui ont fait le plus de victimes:

Choléra infantum, 4; congestion cérébrale, 3; consomption, 14; convulsions, 4; diarrhée aiguë, 3; diarrhée chronique, 3; dyssenterie aiguë, 4; épilepsie, 2; fièvre pernicieuse, 3; fièvre scarlatine, 2; typhoïde, 2; gastro entérite, 4; marasme, 3; méningite, 4; pneumonie, 4; petite vérole, 10; mort-nés, 6; trismus nascentium, 4.

Il est mort 30 enfants au-dessous de 1 an, 14 de 1 à 2 ans, 13 de 2 à 5, et 7 de 5 à 10; en tout 64 enfants sur 117 morts de tout âge.

CONSEIL MUNICIPAL.

BUREAU DES ASSISTANTS ALDERMEN.—Un message du maire Monroe, relatif à sa réintégration par le Président, est reçu. M. Monroe, dans ce message promet une coopération zélée avec les Conseils et annonce qu'il leur communiquera bientôt ses vues.

Le rapport du trésorier de la ville accuse une balance de $50,726 19.

Le contrôleur de ville rapporte que les experts chargés d'examiner les comptes des précédentes autorités de la ville ont fini leur travail et lui ont remis une liste de comptes de taxes s'élevant à $639,227 97 pour lesquels il n'y a pas eu de règlements. M. Bright, ex avocat de ville, avait offert de poursuivre, mais il y avait insuffisance de force pour s'occuper de cela. Référé à un comité de trois membres.

Sont adoptées quelques résolutions relatives à l'entretien des rues.

Nombre de pétitions relatives à des intérêts plus ou moins particuliers, ont été référées.

Un mémoire de Hy Bezou demande le transfert du débarcadère des animaux dans la partie basse de la ville.

Une résolution de M. Prados, pour payer à M. Clark qui a rempli les fonctions de maire pendant l'absence et la suspension de M. Monroe, $683 pour services rendus, est référée.

Une résolution de Jr Goldman, pour élargir une portion de la levée dans le Troisième District, est référée.

Une résolution de M. Montamat pour établir un hydrant public sur la place Jackson, est adoptée à la seconde lecture.

Sur la motion de M. Moore, on adopte une résolution de remerciements pour M. Clark qui a rempli les fonctions de maire intérimairement.

Une pétition de Pierre Soulé, en faveur de John Davis et d'autres, concernant certaines procédures relatives à la propriété sur laquelle est établi le marché des Dryades, est référée à l'avocat de ville.

Une résolution confère à W. D. Denègre plein pouvoir pour poursuivre certaines réclamations de la ville dans l'affaire de la succession de J. M. Donough et lui adjuge la moitié de ce qui en proviendra, à la condition pour lui de payer les frais.

Le rapport des rues et débarcadères est adopté, à l'exception de la portion relative à l'érection d'un pont sur le Nouveau Canal en continuation de la rue Claiborne, qui est renvoyée au comité.

Une résolution autorisant la construction d'une route planchéiée rue D'Orgenois est adoptée.

M. Moore présente un mémoire d'environ 1,500 propriétaires, la plupart négociants, qui demandent la suspension de l'ordonnance 57, contre l'arrosement des rues. Renvoyé à la prochaine séance.

BUREAU DES ALDERMEN—M. Clary s'étant retiré, M. Bosworth est élu à sa place comme président.

Une communication du maire Monroe est référée à un comité spécial.

M. Stith est nommé du comité de finances.

Une résolution est adoptée donnant pouvoir au maire de discontinuer l'Asyle des fous et de les transférer, vers le 25 mai, dans les diverses institutions de charité de la ville.

Une résolution pour autoriser le commissaire des rues à faire désobstruer le terrain central de la rue du Canal, est référée au comité des rues, ainsi qu'une autre résolution pour louer à Philip Drumm le ferry du 4ème District pendant 10 ans.

Le contrat de ferme du ferry du 3ème District, avec W. Randolph, est annulé.

Après quelques autres affaires de peu d'importance, le Bureau s'ajourne.

LE CHOLÉRA EN HOLLANDE.—On lit dans l'*Avenir national*:

« Notre correspondant de La Haye nous apprend, sous la date du 21, que le choléra asiatique a éclaté sur plusieurs points du pays. On signale notamment comme foyer de contagion Rotterdam et Delfshaven. Dès le premier jour, 431 atteints, sept cas se sont manifestés, sur lesquels il y a eu en peu d'heures quatre décès. C'est, on ne l'ignore pas, le port le plus important et la seconde ville de la Hollande, mais il y a des quartiers malsains où la population maritime est entassée dans d'ignobles bouges. On craint beaucoup, paraît-il, que l'épidémie ne fasse de grands ravages parmi ces malheureux.

Notre correspondant ajoute que le roi de Hollande, grand-duc du Luxembourg, à la nouvelle de l'invasion du choléra dans le grand-duché, y a envoyé l'un de ses médecins.

Il a, en effet, péri une douzaine d'hommes de l'art, bon nombre de [illegible] luxembourgeois ayant été victimes de leur dévouement. Les dernières nouvelles sont assez bonnes. Depuis trente-six heures à Diekirch, le principal foyer de la contagion, il n'était mort que 3 personnes, une femme de 76 ans et 2 enfants. Les émigrants rentrent peu à peu dans la ville.

COMMUNIQUÉ.

Monsieur le Rédacteur de l'Abeille:

Je viens vous demander la faveur d'user de votre estimable journal, pour mettre à jour un abus que tous les gens honnêtes liront à regret. Je compte sur votre concours pour mettre le public sur ses gardes, afin qu'il ne soit pas trompé, comme je l'ai été moi-même.

Il se pratique au grand jour, dans cette ville, une industrie qui peut être n'est pas nouvelle et qui, par cela même, doit être dénoncée, de moins de tout ce qu'elle est prouvée, et dont les auteurs devraient être recherchés par la police.

A l'aide d'un vol faiblement, sous le manteau de l'hypocrisie, sous le ruban bleu contenant la médaille de la Sainte-Vierge, une jeune fille présente, et où elle croit pouvoir faire des dupes, une liste de souscription couverte en partie de fausses signatures, laquelle liste engage à joindre à la vôtre, en regard de chiffres pour lequel elle vous [illegible] votre charité à contribution, pour obtenir, dit-elle, aux frais des pauvres [illegible] l'église Sainte-Croix, dans le Troisième District.

Elle a su collecter, sous ce prétexte, une somme assez ronde, soit en argent, soit en nature, quand il s'est agi d'une foire au profit de cet asile d'orphelins; tandis qu'il y a lieu de penser, qu'on ne découvre ce commerce, le produit de ces dons sert à défrayer le luxe qu'elle a de vie, et à soutenir dans la débauche d'autres personnes pour le compte desquelles elle fait ce honteux trafic, en invoquant à son aide les noms les plus respectés.

J'ai su depuis peu, et de source certaine, qu'aucune jeune fille n'est envoyée par les Dames de Charité pour collecter les dons destinés à l'asile Sainte-Croix, et qu'aucune sœur de l'Ordre n'envoie toujours le pensionnaire en pareil cas.

J'ose donc espérer, M. le Rédacteur, que la publication de cette lettre éclairera le public, et que l'aumône destinée aux pauvres orphelins ne servira plus à encourager le vagabondage et la perversité.

Veuillez agréer l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, M. le rédacteur,

Votre tout dévoué serviteur, JUSTICE.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 15 mai 1866.

Le mouvement n'a été que modéré aujourd'hui et il ne s'est opéré aucune variation importante dans les prix, si ce n'est dans ceux du coton qui semblait être raffermi et dont il s'est vendu de 1,500 balles à un meilleur marché que samedi.

L'or s'est vendu, dès l'ouverture, à 130 1/4, est ensuite monté à 131, puis est tombé à 130 à 134 1/4, taux de la clôture, contre 130 1/2 hier soir. Les transactions comprennent $23000 [vers la clôture] à 129 3/4; $7000 et $9000 à [illegible] $5000, $6000 et $11,000 à 130 1/4, $1000 et $7500 à 130 3/8; $3500, en deux lots, $3000, $5000, $9000 et $10,000 à 130 1/2; $5000 et $10,000 à 130 5/8; $15,000, en trois lots égaux, à 130 3/4; $4000, $5000 et $6500, à 131; $250 doublons espagnols à 132 1/2 sur la base de $15,85 et 900 souverains à 4 81 pour de l'or américain—Dans l'argent, il s'est vendu $5000, en demi-piastres américaines, pris en plusieurs lots, par un seul acheteur, à 118 à 120 1/2. Les courtiers donnent 118 des petites sommes qui leur sont apportées et vendent à 120 à 121. Les piastres mexicaines sont quelquefois à 112 à 1 pour cent ci-dessus de l'or; il s'en est vendu, aujourd'hui, en petits lots à 130 1/2 à 130 3/4.

Le change étranger est resté ferme. Les ventes de sterling comprennent 2000 de banquiers, de seconde main, à 142. 2500, commercial, première classe, à 142 1/4; 7500 (2500 et 5000) de banquiers et de banquiers à 143; 3000 de banque à 143 1/2. On a livré, hier et aujourd'hui, 32,000 livres en traites connaissements à 137 1/2 et un petit montant de francs à 4 05. Nous avons parlé de ces transactions il y a plusieurs jours. Il s'est vendu, aujourd'hui, 150,000 f. en change commercial, à 4 05, et 115,000 (15,000 et 100,000) à 4 00.

Le change américain a encore été animé. Les banques ont tiré sur New York à 3/4 pour cent de prime. Un check, cependant, a passé à 1/16 et un autre à 5/8. Au-dehors, les ventes embrassent $30,000, à vue, sur New York, à 1/2 de prime et 90,000 (30,000 et 60,000) à 5/8; $80,000 (15,000, 30,000 et 25,000) à vue, sur Boston, à 5/8.

Il s'est vendu 40 actions de la banque de la Nlle-Orléans à $40 50 et 50 à $40 75; 300 du chemin de fer des Opelousas à $5 25; 50 de la banque du Canal à $69, 6 de la banque d'Amérique à $135; 75 de la compagnie des chemins de fer de la ville à $200 50 et 290 (10, 60 et 150) à $201.—Il s'est vendu hier, outre les actions de la banque de la Louisiane déjà mentionnées, 206 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville, en plusieurs petits lots qui n'ont pas été annoncés.—Il ne s'est rien fait dans les bons de la ville; les consolidés sont cotés à 92 à 93 et les émissions en faveur de chemins de fer à 82 à 83, suivant les coupons.

Les billets de banque n'ont pas été recherchés; nous les cotons comme suit:

Banque de la Louisiane à 64 à 65 et 66 à 67 cents à la piastre.

Banque de l'Etat de la Louisiane 80 à 83 et 84 à 87.

Banque des Marchands 88 à 90 et 92 à 94.

Banque de la Nouvelle-Orléans 93 à 94 et 95 à 97.

Banque de l'Union 93 à 94 et 95 à 97.

Banque du Crescent City 93 à 95 et 96 à 97.

On disait, aujourd'hui, que les présidents des banques libres avaient donné l'ordre d'envoyer à l'Auditeur de l'Etat, par exprès, les bons hypothéqués qui sont à Washington.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 15 mai 1866.

COTON—Nous avons avancé, dans notre dernier rapport, que les ventes s'étaient effectuées moyennant une baisse de 1 à 1 1/4 c. la livre, mais qu'on avait compté peu de facteurs qui voulussent se soumettre à cette baisse, et en outre, qu'il nous avait été impossible de prendre les affaires de la journée pour base de cotes, que nous avons conséquemment omises. Aujourd'hui, la demande a été générale, et bien que quelques acheteurs aient refusé de traiter à moins que ce ne fût pour des chiffres pareils à ceux payés hier, d'autres, à leur tour, se sont montrés disposés à donner des prix plus pleins, quoique, cependant, pas aussi ronds que les taux courants de samedi dernier. Les ventes ont embrassé 1500 balles, prises par onze courtiers, moyennant des chiffres qui s'accordent presque avec les cotes suivantes: ordinary 26 à 28, good ordinary 30 à 31, low middling 32 à 34, middling 36. Toutefois, il est très difficile de trouver à acheter du low middling aux chiffres les moins élevés, et même le middling courant est peu à commander des prix plus que les cotes.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	23620
Reçu aujourd'hui	1265	
précédemment	664301	
		665566
		789186
Expédié aujourd'hui	294	
précédemment	620711	
		621005
Stock en mains à bord de navires non expédiés		168181

SUCRE ET MELASSE—Les arrivages de la côte, depuis hier, ont embrassé 81 boucauts de sucre Louisiane. Pas de melasse. Le marché est fort bien pourvu de ces deux articles tant de la Louisiane que de provenance étrangère, mais ces articles n'éprouvent que bien peu de demandes. La seule vente qui ait eu lieu aujourd'hui a été celle d'un lot de 12 boucauts de sucre jaune clarifié de la Louisiane à 15 3/8 cts la livre.—Ventes en détail 12 à 13 cts la livre de commun à fair Louisiane; 14 1/2 à 14 3/4 le fully fair, 15 à 15 1/4 cts pour le prime, 15 3/4 pour le jaune clarifié et 16 1/4 cts pour le blanc. Le sucre de Cube se vend en détail 12 1/4 à 12 3/4 cts pour le No 12, 13 3/4 à 14 cts pour le No 14 et 15 cts pour le No 15. Il n'y a peu eu de mouvement dans la melasse et on n'en offre que de bas prix. Hier, un petit lot de Porto Rico s'est vendu à 50 cts le gallon.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le maïs continue à éprouver une bonne demande pour l'intérieur, mais les détenteurs ayant augmenté leurs prix de 5 cts le boisseau, les acheteurs se sont éloignés; de sorte qu'il ne s'est fait que peu d'affaires. Les autres articles sont calmes, fermes et sont assez rares.

FARINE—Les approvisionnements de farine sont calmes, mais la demande a été peu de chose aujourd'hui et les ventes se sont bornées à 900 barils, écoulés aux prix suivants: superfine à $10, low extra $10 50 et $11, extra de choix $15 et $15 50.

MAÏS—Forts approvisionnements et bonne demande pour la campagne, mais les détenteurs ont des prétentions élevées et ont haussé leurs prix de 5 cts, ce qui a porté les acheteurs à se tenir en arrière. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 3000 sacs dont 1000 de mélangé et de jaune à 95 cts. 357 de blanc mélangé à 97 1/2, 1000 de blanc à $1, et 150 de jaune à $1 05.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est fort, mais l'article est calme et a baissé d'environ 1 ct le boisseau. Les ventes se sont bornées à 600 sacs dont 97 à 53 cts et 200 à 280 à 54 cts.

AVOINE—Approvisionnements forts et l'article est calme. Petites ventes $1 les cent livres.

FOIN—Le marché est bien approvisionné de foin mais il est calme et les prix de l'article ont baissé. Vente de deux chargements de bateaux—environ 1700 balles de prime de l'Ouest—à $21 50 le tonneau.

DRECHE—Vente de 100 sacs à $1 25 les cent livres.

CHAUX—Un lot de 200 barils de chaux de l'Ouest s'est vendu à $2 25 le baril.

PORC—Il n'y a pas eu de ventes de lots ronds, mais le stock de l'article est borné et le marché est très ferme. Ventes actives en détail à $33 50 à $35 pour le mess. Le chiffre le plus élevé de ces deux prix indique une hausse de 50 cts.

BACON—Bonne demande mais peu en mains. Environ 30 barriques se sont vendus en petits lots à 18 cts la livre de côtés osseux et 19 1/2 cts pour les côtés désossés. Les épaules se vendent en détail à 14 1/2, les côtés osseux 18 c côtés désossés 19 1/2 à 20 cts, jambons au naturel 22 cts et jambons curés au sucre 25 à 26 cts la livre.

VIANDE VERTE—Il n'y a en mains que très peu de cet article. Bonne demande pour le détail qui se fait à 12 1/2 cts la livre d'épaules, 13 à 14 cts les jambons et 14 1/2 cts les côtes.

WHISKY—Le marché est bien approvisionné de whisky et la demande ne se fait que pour le détail qui se pourvoit à $2 35 à $2 35 le rectifié de l'Ouest.

CHANDELLES—Il y a un bon stock de chandelles et aussi une bonne demande pour le commerce par placements—ventes à 19, 21 et 25 cts.

BEURRE ET FROMAGE—Le marché est amplement pourvu de bon beurre du Nord, et la bonne qualité de l'Ouest est rare et en demande active aux prix élevés de 65 à 70 cts la livre. Le beurre commun s'écoule difficilement et est coté à 35 à 45 cts. Le fromage abonde mais cet article n'est guère en demande. Il se vend 22 cts la livre et le Dairy anglais 27 cts la livre.

SEL—Un chargement de 5000 sacs de sel de Liverpool s'est vendu à des conditions privées. L'article est coté, à prendre par cargaisons à $1 55 pour le gros et $1 60 cts pour le fin. Le commerçant tout face à la demande pour l'intérieur à $1 90 à $2—le sac de gros de Liverpool et $1 80 à $1 90 le fin.

FRET—Les exportations pour le cabotage ont été un peu plus nombreuses et les taux sont plus fermes et plus pleins; ils sont actuellement pour New York de 1/2 ct par livre de coton, et 50 cts par baril de farine. Les prix chargés par les voiliers pour New York et Boston sont 1 et pour livre de coton et 75 c par baril de farine. Les taux pour l'étranger sont sans changements, ils sont 1/2 d à 5/8 d par livre de coton sur voiliers, et 7/8 d sur vapeurs pour Liverpool et 1 3/4 c sur voiliers pour le Havre.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 16 mai

Arrivé hier—81 bœufs de l'Ouest et 277 bœufs du Texas, 21 veaux et veaux d'un an, 14 vaches à lait.

Vendu—14 bœufs de l'Ouest, 112 bœufs du Texas, 73 veaux et veaux d'un an, 105 cochons et 14 vaches à lait.

A vendre—70 bœufs de l'Ouest, 165 bœufs du Texas, 21 veaux et veaux d'un an, 287 cochons, 407 moutons et 17 vaches à lait.

[illegible]

Décédée, le 17 avril 1866, à Marland, Haute Savoie (France), EMMA SONIAT, épouse du Dr. Adolphe Cartier.

Décédée hier soir à 10 heures, à l'âge de deux ans, LAVINIA IRENE LENÈS, fille de Joseph Lénès et de Joséphine Elliott. Les amis et connaissances des familles Lénès, Elliott et Correjolles, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures précises. Le corps est exposé rue Baronne, No 242, entre Julie et St Joseph.

Les amis du Gouverneur Henry W. Allen, décédé,

Sont invités à se réunir, dans le salle P. de l'Hôtel St-Charles, CE SOIR, 16 du courant, à sept heures, à l'effet d'aviser aux moyens de transporter ses restes d'une terre étrangère (le Mexique) dans l'État de la Louisiane qu'il a tant aimé.

16mai—1t P.

LA SOCIÉTÉ des Artisans et des Agriculteurs DE LA LOUISIANE.

LE 12 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs, au Mechanics' Institute, il a été résolu à l'unanimité—Que la première GRANDE FOIRE aura lieu au Fair Grounds, à la Nouvelle-Orléans, à partir du 20 novembre prochain.

Les inventeurs, les fabricants, les agriculteurs, les éleveurs de bestiaux, etc., de toutes les parties des Etats-Unis, désirant être représentés à cette Exposition Industrielle, peuvent obtenir tous les détails, en s'adressant aux officiers de la Société.

LUTHER HOMES, Secrétaire et trésorier
I. N. MARKS, Président.
C. H. SLOCOMB, Président du comité des Fair Grounds.

Voici le moment favorable! POUR ACHETER Vos manteaux, vos châles, Vos gants de peau de chevreau, DES RUBANS, DES BRODERIES, Des bonnêteries, des garnitures pour robes, —ET— DES ARTICLES DE FANTAISIE, Que vous trouverez à La grande maison du Sud DE ROCHA, BECKER & CO., 147......RUE DU CANAL......147.

Nos prix sont tels que nous n'avons rien à craindre de la concurrence.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.

Souvenez-vous du No 147.

ROCHA, BECKER & CO, 147......Rue du Canal......147.

PHOTOGRAPHIES—Rue du Camp, 61 Réduction de Prix.

Le soussigné annonce à son ancienne clientèle et au Public que la lumière, à cette époque de l'année, le met à même de faire d'excellents portraits. Il s'est assuré les services de deux des meilleurs artistes de la ville, et n'a rien à craindre de la concurrence pour toute espèce de portraits, particulièrement les groupes de familles et les photographes d'enfants. Il est prêt à exécuter les ordres pour toutes sortes de tableaux, copies ou autres, de la manière la plus parfaite. Ayant les meilleurs artistes et les coloristes les plus distingués du pays, il appelle l'attention des connaisseurs sur ses peintures sur porcelaine, qui ne le cèdent en rien aux plus fines miniatures sur ivoire.

Le public est invité à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs. E. ANDERSON

Rue du Camp, No 61, Nlle-Orléans.

MARCHANDISES NOUVELLES A LA PLUME DE BRONZE.

Reçu par les derniers vapeurs de Liverpool:

150 rames PAPIERS à lettre assortis,
10000 ENVELOPPES tous formats,
20 do. ENCRE française et copier,
20 do ENCRIERS en verre et cristal pour bureaux,
Un magnifique lot de CANIFS anglais,
6 do GRATTOIRS anglais,
1000 grosses PLUMES métalliques anglaises, fabriquées spécialement pour FRANCIS BOUVAIN,
0 rames PAPIER à filtrer,

Ainsi qu'un assortiment de tout ce qui est relatif aux articles suivants: Presse-papiers, Règles, Porteplumes, Peignes en écaille, Dominos, Lotos, Damiers, Cartes à jouer françaises et autres, Tablettes en ivoire, Jetons pour whist, Corde de Bandes élastiques, Thermomètres de bureaux, Extraits de Lubin, Porte-monnaies français et anglais, Papeterie de voyage, Papier coutant, Papier de fantaisie, &c.

—AUSSI—

Un nouvel envoi de la célèbre parfumerie de la Société Hygiénique de Paris, à vendre en GROS et en DÉTAIL à meilleur marché que chez n'importe quel... sur la rue Canal.

FRANCIS BOUVAIN, 62, rue Bourbon, A la PLUME DE BRONZE.

Imprimerie à Vapeur de la PLUME DE BRONZE.

TRAVAUX TYPOGRAPHIQUES en tous genres spécialité d'ouvrages de luxe en couleurs.— PRIX RÉDUITS depuis la baisse des papiers et malgré le taux élevé des salaires d'Ouvriers.

Venez visiter les Ateliers et examiner les Échantillons Bureau, 62, rue Bourbon, Ateliers, 112, rue Gravier.

FRANCIS BOUVAIN & CO.

LORGNETTES D'OPERA ET JUMELLES MARINE. (*Fabrication Parisienne*)

Une CONSIGNATION des articles ci-dessus, tous de première qualité, sera vendue à des prix exceptionnellement BAS aux amateurs de spectacle ainsi qu'aux personnes quittant la ville pendant la saison d'été.

PRIX de $3 à $30 la pièce.

Chez FRANCIS BOUVAIN, Papetier et Imprimeur, 62, rue Bourbon, A la PLUME DE BRONZE.

BRANDENBURG FRERES. —VINS— EN DÉBARQUEMENT DU NAVIRE "HANSA" DE BORDEAUX:

200 barriques VIN ROUGE—Montferrand, Médoc &c., &c.
3000 caisses VIN ROUGE—Château St-Jacques, Médoc Qts et Pts, St-Estèphe, St-Julien, Margaux, Pontet Canet, St-Pierre, La Rose, Château Léoville, Château La Rose Mouton, Margaux Grand Vin 1851, Laffite 1857-1858, Latour 1858.
50 barriques VIN BLANC.
caisses VIN BLANC—Haut Sauternes, Château Sauternes, Latour Blanche, Château Latour Blanche, Yquem.
HUILES D'OLIVES
100 caisses en flacons, Qts et Pts.

A vendre par J. RIVIERE & Co., 70 & 72, rue Commune.

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI (Mississippi.)

M. CHARLES BOULOT prévient ses amis et le public en général qu'il vient de faire l'acquisition de l'HOTEL DE L'EUROPE, ci-devant tenu par M. Fidelle. M. Boulot ne négligera rien pour maintenir l'établissement au même pied que par le passé. Il espère de ses amis et du public la continuation de leur bienveillant patronage.

Avis aux Propriétaires. CHARLES GAULON, ENTREPRENEUR DE VIDANGES, Encoignure Royale et Quartier. Aussi—Rue Dumaine, No 5, entre Royale et Chartres. Aussi—Rue St. Philippe, entre Derbigny et Roman. Les ordres laissés aux endroits ci-dessus seront promptement exécutés.

VIN LLANO.

EN débarquement du navire Hansa, de Bordeaux—17 barriques vin blanc, et à vendre par A. CARRIERE, 25, rue Bienville.

A LOUER.

LA magnifique et vaste salle de bal, connue sous le nom "Bal du Globe." Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.

ON demande une Bonne Cuisinière, ayant aussi blanchir pour deux personnes. Salaire: De Vingt à Vingt-Cinq piastres. S'adresser de suite chez Mme Demanche, rue du Canal, 98.

A LOUER.

Une maison agréable, à étage, dans un bon voisinage. S'adresser (avec références) au No. 40 de la rue des Magasins, au-dessous de l'Hôtel St-Charles.

M. P. MEUNIER

PRÉVIENT ses amis et le public en général que son magasin, rue Royale, No 71, fermé provisoirement pour cause d'incendie, sera ouvert de nouveau JEUDI prochain, 17 de ce mois.

A VENDRE.

UN atelier de chaudronnerie ayant une bonne clientèle. Aussi le bail expirant en septembre 1867. Rue Conti 16.

AVIS. 16 avril 1866

A PARTIR d'aujourd'hui, M. JAMES MILTENBERGER, de cette ville, est associé dans notre maison. J. E. VILLAVASO & CO.

☞ Nous continuerons les affaires de produits de toile et de corde d'emballage, à l'ancien bureau, No 65, rue des Magasins.

A VENDRE

Un magnifique PIANO A QUEUE, de PLEYEL, grand format. S'adresser chez Mme G. Boyer, 129 rue Conti.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.

Bureau No. 63, RUE CARONDELET, Nouvelle-Orléans, 12 mai 1866.

A partir de ce jour, cette compagnie fera une remise de vingt pour cent sur le montant des primes. Par ordre des Directeurs, JOHN J. HEATH, Secrétaire.

Demande de goëlette ou brick.

On désire affréter une goëlette ou un brick d'environ 200 tonneaux et pouvant transporter du bois de construction, pour un port du Sud. S'adresser à T. SHAILER Jr., rue Gravier, No. 55.

POUR LA HAVANE.—Ligne Régulière.—Départ, samedi, 19 mai—La belle goëlette anglaise C. W. CHAPIN, Thos. Wood, capitaine, ayant presque toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour le port ci-dessus. Pour fret d'environ 100 barils de frêt ou pour passage (magnifiques emménagements) s'adresser à J. M. ORIOL, No 127 rue de la Vieille Levée.

POUR VERA CRUZ.—La belle goëlette brick CONSTANCE, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour reste de frêt ou passage, s'adresser à J. M. ORIOL, Rue de la Vieille Levée, No 127.

DÉPART—MERCREDI, 16 MAI, FIXE. Le capitaine CAMUS, de la barque française ST-YVES, en partance pour Bordeaux, rappelle aux voyageurs qu'il peut encore prendre une trentaine de passagers d'entrepont dans son magnifique Roof. Nourriture saine, gin, eau-de-vie, café, &c., et prix modéré. Se faire inscrire et payer au comptoir de MM. OSCAR BERCIER & Co, No 44 Vieille Levée.

PAR acte de ce jour en compte d'Octave de Armas notaire public, M. J. D. Belamont est porteur de ma procuration générale et, par suite, tous pouvoirs précédemment donnés par moi, se trouvent révoqués.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1866. A. LECOURS.

PAUL W. COLLENS, Juge de la Troisième Cour de Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans.

BUREAU: No. 23 Passage de la Bourse, à l'angle de la rue de la Douane, au premier.

Les livres, documents et affaires appartenant aux Cours des Juges E. Meunier et V.-D. Terrebonne ont été transférés au susdit local.

N. B. — Heures de bureau: 9 à 3 heures, et de 4 à 7 heures du soir.

AVIS.

LES créanciers et les débiteurs de la succession de Manuel Barra sont priés de présenter leurs réclamations ou de payer leurs dettes, dans les dix jours, à SAMBOLA & DUCROS, Avocats de la succession, No 23, Passage de la Bourse.

EN débarquement du navire HANSA, de Bordeaux—84 barriques VIN ROUGE, Buzet et Bassens,
372 caisses VIN ROUGE,
105 do do blanc,
32 do VIEUX COGNAC,
15 do do MUSCAT Frontignan,
3 do LIQUEURS superfines, assorties,
20 do ANCRE assortie,
12 do CIRAGE français,
19 balles BOUCHONS assortis,
60 caisses VIN DE CHAMPAGNE, quarts et pts.
A vendre par H. PIUSSAN, No 19, rue Conti.

En débarquement DU NAVIRE "HANSA" DE BORDEAUX. A vendre par les soussignés.

10 1/4 et 10 1/8 COGNAC J. Denis, H. Mounié & Co., 1863
5/4, 1/4 et 1/8 " " " 1864
1/2, 3/4 et 1/8 " " " 1860
3/4 et 10 1/8 COGNAC, Pinet Castillon & Co., 1863
10 1/4 et 10 1/8 1860
5/4, 10 1/4 et 10 1/8 COGNAC, Hennessie, 1860
600 caisses CLARET, Pts et Qts.
300 " SAUTERNE, Pts et Qts.
60 " ABSYNTHE, E. Pernod.
Aussi — 10 caisses PETITS POIS.
BRULATOUR & CO, No 12, rue Conti.

Demande de chambres garnies.

ON demande deux ou trois CHAMBRES GARNIES, entre la rue Gravier et la rue Ste-Anne. S'adresser à T. S., boîte 564 du Bureau de Poste.

Perroquet perdu.

UN PERROQUET a été perdu à l'incendie qui a eu lieu, dans la nuit du 12 courant, au No 60 de la rue Royale. La personne qui le fera retrouver recevra une bonne récompense. S'adresser au restaurant Antoine, rue St-Louis, No 65.

GROCERIE A VENDRE. BELLE OCCASION.

Une grocerie bien achalandée et située dans un des meilleurs quartiers du Deuxième District et ayant un bon stock. Pour les conditions qui sont des plus avantageuses, s'adresser sur les lieux, encoignure Bourgogne et Douane.

Bureau du Surintendant du GRAND CHEMIN DE FER De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 14 mai 1866.

—EXCURSIONS—

A partir du 16 JUIN, un convoi d'excursion partira du dépôt, au pied de la rue Calliope, les samedis soir, et ira jusqu'à Magnolia. Il partira de Magnolia, pour s'en revenir à la Nlle-Orléans, les lundis, à temps pour arriver en ville à midi.

On peut acheter au dépôt, avant le départ du convoi, des tickets pour le convoi d'excursion et le convoi du dimanche, aller et retour.

Pour Kenner, aller et retour, $1.25; Frenier, $2.25; Manchac, $3.00; Ponchatoula, $3.25; Tickfaw, $3.75; Amite, $4.00; Tangipahoa, $4.50; Osyka, $4.75; Magnolia, $5.00.

F. S. WILLIAMS, Surintendant général.

AVIS AUX PLANTEURS.

NOUS avons constamment en magasin, outre notre stock de marchandises sèches, de bottes, de souliers et de chapeaux, un grand assortiment de Habillements d'Habitations sortis de notre manufacture, en cette ville, et que nous offrons à très bas prix.

WALLACE & CO., Bâtisse Slocomb, rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, Nos 61, 63 et 65, à côté du City Hotel.

POUR LES ATTAKAPAS, Williamsport et Rocourci Bend.—Le bateau à vapeur LADY GRACE, capitaine Sam. W. Mammond, commis C. A. Green, partira SAMEDI, 19 mai, à 5 heures du soir, pour les Attakapas. Il prendra du frêt pour Williamsport, Rocourci Bend, Plaquemine, Brashear, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya, St-Martinville, la Nouvelle-Ibérie et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Têche. Il prendra du frêt et des passagers pour l'embouchure de la Rivière Rouge et tous les débarcadères de la côte.

E. MONTAGNE, rue St. Louis No 21, COMO & GRIFFI, rue du Canal, No 68.

Bon Marché Extraordinaire!

J. LEVOIS & Co.

Avant notre départ pour l'Europe pour faire NOS ACHATS de la SAISON PROCHAINE, nous vendrons ce qui reste de notre magnifique Assortiment de Nouveautés A UNE ENORME REDUCTION DE PRIX.

BARÈGES—GAZE CRÊPÉE—GRENADINES VENDUS JUSQU'A PRÉSENT à 75, 87 1-2 et $1 la yarde TOUT A 50 CENTS LA YARDE.

JACONATS FRANÇAIS:
300 PIECES A 25 cts LA YARDE.
300 " A 37 1-2 "

GRENADINES DE LYON
500 ROBES GRENADINES ado 90 cents la yarde
800 " GRENADINE brodée $1 la yarde.

PERCALES GRANDE NOUVEAUTÉ:
[illegible] PIÈCES A 50 CTS LA YARDE.

ORGANDIS NOUVEAUX:
300 PIÈCES A 40 CTS LA YARDE

INDIENNES FOND BLANC 4-4:
2 CAISSES nouvellement reçues à 25 cents la yarde

PERCALE TOILE POUR ENFANTS A 30 CENTS LA YARDE.

BATISTE FIL TRÈS FINE A 60 CENTS LA YARDE.

400 PIECES BOBBINETS à Moustiquaires A 60 CENTS LA YARDE.

500 OMBRELLES NOUVEAUTÉ A $2 PIÈCE.

Et TOUTES les autres MARCHANDISES de notre IMPORTATION dans la même PROPORTION de BON MARCHÉ.

J. LEVOIS & CO., Encoignure Canal et Bourbon.

Aux Distillateurs.

VENANT d'être reçu, un assortiment des articles qui leur sont nécessaires, tels que ESSENCES, HUILES ESSENTIELLES, HERBES ET RACINES, &c, &c. A vendre en quantité au gré des acheteurs par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe.

TAMARIN NOUVEAU.

50 KEGS TAMARIN NOUVEAU venant d'être reçus. A vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe.

Bouchons! Bouchons!

30 BALLES BOUCHONS, pointes et régulières. Venant d'être reçues, A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

AVIS AUX PHARMACIENS.

Venant d'être reçu, un assortiment de PRODUITS CHIMIQUES ET D'USTENSILES DE LABORATOIRE. —AUSSI— ÉPONGES QUALITÉS ASSORTIES, CHLORURE DE CHAUX, AMMONIAQUE LIQUIDE CONCENTRÉE, RÉGLISSE DE CALABRE, &c., &c. A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

Cuisinière.

ON a besoin d'une bonne cuisinière, au No 94 de la rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

AVIS. Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle Orléans

LA réduction du capital de cette banque ayant été acceptée par un vote des actionnaires, tous les porteurs de certificats d'actions sont requis de les présenter à la banque afin qu'il leur soit accordé pour des certificats de la réduction de cinquante piastres. Ch. J. MONVILLE, caissier.

Banque d'Épargnes de la Nlle-Orléans.

12 mai 1866.

Les déposants sont prévenus que l'intérêt, depuis le 1er novembre dernier, sera payé ou porté sur leurs livres à partir du 14 courant. SAM. JONES Jr., Secrétaire.

Avis.

LE PORTEUR d'un billet W. HATCH de $3,500, du 25 janvier 1863, à l'ordre de LOBIT & CHARPANTIER, est prié de se présenter chez P. J. PAVY, syndic, St. rue Royale.

M. JULES HIMBERT, A L'ENCOIGNURE DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

ANNONCE qu'il fera L'OUVERTURE DE SON NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE CONFISERIE samedi 19 mai. Rien n'a été négligé pour l'élégance et l'agrément du jardin attenant à l'établissement et à sa disposition pour y servir les GLACES et les RAFRAICHISSEMENTS les plus raffinés. Il y aura tous les jours dans son établissement une grande variété de gâteaux parmi lesquels le fameux gâteau impérial St-Honoré, &c. entremets, sucres, grosses pièces du dernier goût.

RESTAURANT, LUNCH, CAFÉ, CHOCOLAT et GLACES

Reçu par les derniers steamers d'Europe une grande variété de pâtés d'épices, par excellence, tels que pâtés d'épices de santé, de Seguin, Paris, pâtés d'épices assortis, barres à l'angélique, un cédra à la vanille de Tours, des Nonettes, de Dijon, Lekerlets de Bâle, grande variété de bonbons français, de Marquis, Boissier, L'Escribeville, Guerin, Boutron &c.

Glaces, Sorbets, Crêmes, Pistaches, Napolitaines, Biscuits glacés et Bombes

J. HIMBERT, Enc. Canal et Bourgogne

Demande d'emploi.

UN JEUNE HOMME parlant le français et l'anglais et ayant travaillé pendant huit ans dans une maison d'ici, désirerait trouver un emploi comme commis dans une maison de gros ou de détail. On fournira les meilleures recommandations. S'adresser aux initiales G. E. P., au bureau de l'Abeille.

AVIS.

PAR acte devant F. Grima, notaire, M. ANTOINE BIDAULT est chargé, à dater du 1er mai 1866, de la procuration générale des soussignés. Ed. DUPASSEUR & Co.

AVIS.

LA société qui existait entre M. Guébié & Jean Baptiste Gourrand, du Edward Gourrand, pour le commerce d'articles de fantaisie et nouveautés, au marché No 137, rue du Canal, est dissoute d'un commun accord.

Le même commerce sera continué désormais au même magasin entre MM. François GUEBLE & VICTOR NIPPERT, sous la raison sociale de Guéblé & Nippert. Nlle-Orléans, le 8 mai 1866. GUEBLE & NIPPERT, 137, rue du Canal, Bâtisses Touro.

A VENDRE,

UNE BELLE RÉSIDENCE AVEC JARDIN bornée par les rues des Bons Enfants, Espagne, Morales et Washington Avenue, faisant face à la rue des Bons-Enfants et ayant toute la profondeur de l'ilet. S'adresser à Michaud.

—Aussi—

VINGT-HUIT morceaux de terre ayant chacun 30 pieds de face au Chemin de Gentilly, sur une profondeur régulière de 1,770 à 5,430 pieds; bornés d'un côté par l'habitation A. Michaud. A. JACQUET, No 84, Vieille Levée.

Propriété et terrain à vendre, POUR CAUSE DE DEPART.

Une propriété à l'encoignure Dumaine et Tonti, avec jardin, vigne et arbres fruitiers, petite maison, étable, puits, etc., [illegible] mesurant environ 60 pieds de face à la rue Dumaine et 180 pieds de profondeur, le tout bien remblayé. S'adresser rue Dumaine, No 436.

MAISON A VENDRE A MANDEVILLE, Rue Lafitte, à 2 ilets du wharf.

Une jolie propriété à étages, consistant en 4 chambres et 4 cabinets, cuisine, jardin, citerne, &c., mesurant 51 pieds de face sur 150 pieds de profondeur; cédé à un prix très raisonnable pour du comptant. S'adresser chez O. E. GUERIN, 120, rue du Canal.

A VENDRE OU A LOUER.

UNE RESIDENCE à la Baie St Louis, à une distance convenable des wharves. Les bâtisses sont presque neuves, en parfait état et une grande famille peut y loger. Pour les conditions, s'adresser à ABAT & GÉNÈRES, rue Royale No 37.

On demande

UNE CUISINIÈRE, une DOMESTIQUE DE MAISON et une BLANCHISSEUSE de couleur. Gages élevés. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser de suite, rue des Français, No 72.

336,700 CIGARES DE LA HAVANE Reçu par les derniers arrivages, un magnifique stock composé des marques les mieux connues, telles que—Partagas, Corona, Intimidad, Figaro, Prince de Galles, Carolina, Walter Scott, Antonio Munoz, Meridiana, &c., &c. des grandeurs suivantes: Londres, Reyes, Londres Chicos, Conchas, Especiales, Media Regalias, Neguaros, &c. A vendre à des prix très modérés, par JAYME MAGI, importateur, Rue de la Commune, No 72.

85 Rue de Chartres. 85. COIN CONTI.

FABRIQUE DE CHOCOLAT & CONFISERIE SODA ET GATEAUX.

D. LOPEZ. A L'ANCIEN LOCAL.

Il fournit, pour les REPAS et les MARIAGES, de PATISSERIE et des CHOCOLATS. 85, RUE DE CHARTRES, coin CONTI.

MARCHANDISES SECHES AU PRIX COUTANT, AU MAGASIN DE J. RYBACK, Rue du Canal No 149.

LINONS [illegible] imprimés à 50 cents, autrefois 75 cents
JACONATS " à 40 " " 60 "
LINONS " à 30 " " 60 "
ORGANDIS " à 50 " " 75 "
BARÈGES " à 50 " " 75 "
GRENADINES à $1 00 " " $2 50 "
SOIERIES de l'Inde à $1 00 " " $2 50 "

Le plus grand stock de POINTS en DENTELLE de la ville sera offert à 25 pour cent de moins que dans aucune maison.

Parasols, rubans, dentelles, garnitures, bonnêterie, gants, &c., &c. à une grande réduction.

200 douzaines gants de Suède.

Ceci n'est point du HUMBUG. Nous sommes décidés à vendre chaque article à meilleur marché qu'aucune autre maison de la Nouvelle-Orléans.

JAS. RYBACK, Rue du Canal No 149.

EN déchargement du navire HANSA, de BORDEAUX:
50 barriques VIN ROUGE, A. SOUFFRON,
100 barriques do AMBES, T. DROUET,
100 do do CADILLAC & CASTILLON
700 caisses do LION'S BRAND,
100 do do EN DEMI BOUTEILLES,
200 do VIN BLANC, GRAVES LABREDE
200 do VIN FIN ST-SAUVEUR &c.,
100 do CHAMPAGNE ORDINAIRE,
20 do BOURGOGNE, CLOS VOUGEOT, &c
200 futailles EAU-DE-VIE VINEYARD P. CO.,
VINS FINS, SARDINES, VERMOUTH, HUILE D'OLIVE, &c., &c.

A vendre par OSCAR BERCIER & Co, 42 et 44 Vieille Levée.

EAUX-DE-VIE, EN QUARTS ET HUITIÈMES.

25 Fûts COGNAC LARRONDE FRERES,
15 do FINE CHAMPAGNE 1825,
15 do COGNAC SUTTON 1861,
20 do do do 1860,
25 do do GOLDENBURG 1860
20 do do do 1860,
25 do do ROCHELLE A SEIGNETTE
10 do do CARD. DUPUY & Co,
15 do do VINEYARD Prop. & Co 1861
15 do do do 1863
20 do do LE D'ALANCE,

A vendre par OSCAR BERCIER & CO, 42 et 44, Vieille Levée.

Pruneaux de choix.

70 caisses 24 PAUBANS de 3 1/4 livres ch.
20 do 12 do 3 1/4 do
10 do 25 BOITES de 2 do
A vendre par OSCAR BERCIER & CO. 42 et 44 Vieille Levée.

Produits de l'Ouest à vendre.

Porc—150 barils rumps mess, épaules et porc mess prime.
Bacon 300 boucauts pour côtes, épaules, et plats côtes désossés, prime.
Farine—[illegible] barils farine, superfine et extra marque
Whisky 100 barils whisky rectifié supérieur, marque de Derby à Dayton.
Whisky Bourbon—[illegible] barils le vieux Bourbon pur de Jones à Miner à Louisville
Jambons—100 tierçons célèbre jambons de C. Duffield.
[illegible] jambons de Stagg [illegible]
Vinaigre—50 barils vinaigre supérieur
Corde—200 rouleaux corde faite à la machine et corde faite à la main.
En magasin et à vendre au gré des acheteurs, par Martin, Delbonde & Cobb, Rue Natchez, No. 37.

Melasse Muscovado.

17 BOUCAUTS MELASSE MUSCOVADO de choix.
24 tierçons melasse Muscovado de choix,
do do do
Cargaison de la barque Augusta, en débarquement et à vendre par T. SHAILER Jr., rue Gravier No 55.

Vins! Cordiaux! Vinaigre!

1500 caisses VIN rouge Clermont,
100 " " blanc
100 " " rouge Point Clermont,
100 barriques [illegible]
100 " Marmillon,
100 " Bourgogne Pomard,
100 caisses " de différentes marques,
100 barils VINAIGRE de vin blanc, Meunier,
50 caisses " "
50 " MARASQUIN article supérieur,
150 paniers ANISETTE Marie Brizard,
" caisses CORDIAUX assortis, différentes marques,
en débarquement des barques "Celestina" et "Rosa."
A vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille-Levée, Nos 62 & 64.

Fromage! Sardines! Conserves!

100 caisses FROMAGE de Hollande,
75 FROMAGES de la marque Emmenthal
" Gruyère de la marque Martin,
7 caisses SAUCISSONS de Lyon,
200 " de 100 boîtes SARDINES,
50 " de 1/2
3 " VIANDE truffée, Garres,
15 " MAQUEREAUX à l'huile, Garres,
25 " FRUITS au vinaigre, assortis,
En débarquement de l'Alabama, du Bouvian et du Celestina.
A vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille-Levée, Nos 62 & 64.

Fruits! Fruits! Fruits!

50 barils AMANDES à la Dame,
50 barils PRUNES sèches,
25 caisses de 24 boîtes PRUNES sèches,
10 barils RAISINS de Corinthe,
25 sacs NOIX de Brésil,
500 tambours FIGUES sèches,
100 caisses FRUITS assortis à l'eau-de-vie et au jus, en débarquement et à vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille Levée, Nos 62 et 62.

Genièvre, Kirsch, Absinthe.

8 pipes GENIEVRE de Hollande.
[illegible] caisses KIRSCH, [illegible]
100 do ABSINTHE E. Pernod,
" paniers VIEUX WHISKY d'Irlande, de Stewart,
50 do VIEUX TOM GIN
15 barils VIEUX WHISKY Bourbon, en magasin et à vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille Levée, Nos 62 et 64.

AVIS

M. WILLIAM A. LEITZ n'est plus employé par nous. B. L. MANN & CO., 81 et 83 rue des Magasins.

Grand Hôtel de la Havane. A PARIS

Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue Mme C. & L. ABRY propriétaires. F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.

Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés.

HOTEL DE GARÇONS—BAIE St-LOUIS, Tenu par J. H. KREBS.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public de la Nouvelle Orléans qu'il a ouvert à la Baie St-Louis une Garçonnière où il est prêt à recevoir tous ceux qui lui feront le plaisir de leur patronage. L'Hôtel est situé en face du Louisiana Wharf et possède tous les accommodements désirables, à un prix modéré.

J. H. KREBS.

CREME DE SOUS NITRATE DE BISMUTH BISMUTH-QUESNEVILLE.

PRÉPARATION spéciale du Dr Quesneville contre les Diarrhées, Dévoiements opiniâtres, Dyssenteries, Dyspepsies, Aigreurs d'estomac, Mauvaises Digestions, Maux d'estomac et d'entrailles, &c. ACIDE PHÉNIQUE, ALCOOL PHÉNIQUE, VINAIGRE PHÉNIQUE.

Préparations nouvelles, et d'une grande vogue en France comme ANTI-PESTILENTIEL, ANTI-CHOLÉRIQUE et ANTI-ÉPIDÉMIQUE, préparé par le Dr Quesneville, à Paris.

Dépôt spécial et à vendre chez B. LAPLACE, Pharmacien, Enc. Victoire et Champs-Elysées en face du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, Troisième District.

AVIS.

NOUVELLE ORLEANS, 14 mai 1866.

Par acte passé pardevant S. Magner notaire public la société existant sous la raison sociale LAZARD & MICHEL a été dissoute d'un commun accord, le 7 courant. Le sieur Michel reste seul chargé de la liquidation et continuera pour son propre compte le même genre d'affaires.

BIJOUTERIE AU PRIX COUTANT

Il sera vendu au prix coutant, pendant quinze jours de la BIJOUTERIE de tous genres, en gros et en détail, au No 5 rue St-Philippe, près Vieille Levée. Mme LEON MEYER.

A LOUER.

Un local très vaste et parfaitement disposé pour une institution, et pouvant également servir, au-dessus, de chambres habitables, attenant, un logement avec ses dépendances, convenable pour une grande famille, et deux grandes cours. S'adresser dans l'institution, rue St-Claude, entre Ursulines et Bayou No 290.

Courrier des Etats-Unis.

AVIS.

Les personnes qui habitent les paroisses de la Louisiane qui désirent recevoir directement par la poste le "COURRIER DES ETATS-UNIS" devront adresser le montant de la souscription ($12 pour l'année, $6 pour six mois) soit à M. CH. LASSALLE, éditeur du journal, à NEW YORK, Soit à MM. HEBERT & ESCOUSSE, à la Nouvelle-Orléans, 131, rue de Chartres.

IMPORTANT.

Afin d'éviter des pertes à l'administration et des interruptions aux souscripteurs, les RENOUVELLEMENTS devront être FAITS ET PAYÉS QUINZE JOURS avant l'expiration de l'abonnement, à NEW-YORK ou à la NOUVELLE-ORLEANS.

On ne reçoit pas d'abonnements pour moins de SIX MOIS.

Les frais de Poste sont à la charge des souscripteurs, et l'administration n'est pas responsable de la perte des numéros.

HÉBERT & ESCOUSSE, Agents du Courrier des Etats-Unis pour la Louisiane.

Bureau d'Immigration.

LE Dr. F. G. A. A. KAUFMANN sera tous les jours, de midi jusqu'à deux heures, à son bureau (Mechanics' Institute) pour donner des renseignements au sujet de l'Immigration.

AVIS.

L. B. FERRET avant ouvert son bureau, No 22, Passage de la Bourse, annonce à ses amis et au public en général, qu'il est prêt à acheter et à vendre des propriétés foncières. Il se charge de collecter loyers, &c.

Une Française,

BONNE D'ENFANTS, qui voudrait passer l'été à l'autre bord du lac, peut se placer avec une bonne famille, en s'adressant au bureau du Pontchartrain, No 11 rue Union, près de la rue St-Charles.

Bureau d'Assurance DE HOLMES & BROS., RUE DU CAMP, No 23, (au premier), Nouvelle-Orléans.

Compagnie d'assurance "Internationale," de la ville de New-York. CAPITAL............$1,348,518 43

Compagnie d'assurance "Nationale," de la ville de Boston. CAPITAL..............$600,000 00

LES RISQUES D'INCENDIES, DE MER ET A L'INTÉRIEUR sont pris par les susdites compagnies qui accordent UN ESCOMPTE DE 25 POUR CENT sur les risques d'incendie et à l'intérieur, et vingt pour cent sur les risques de mer, AU LIEU DE SCRIP DES COMPAGNIES MUTUELLES.

Elles assurent les LOYERS et les BAUX, et prennent des RISQUES A LA CAMPAGNE.

ELLES ASSURENT LES BATISSES EN BRIQUES, LES MAISONS EN BRIQUES ET EN BOIS contre les incendies pour 1, 2, 3, 4 et 5 ANS, A UNE ÉPARGNE CONSIDÉRABLE POUR LES ASSURÉS.

Les polices CANCELLÉES et les PRIMES non GAGNÉES SONT REMBOURSÉES, A LA DEMANDE DES ASSURÉS.

Nous avons des facilités pour ASSURER les COQUES des navires, des bâtiments du rivière et des bateaux à vapeur.

LES PERTES SONT FIXÉES ET PAYÉES SANS DÉLAI, A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nous sommes également AGENTS GÉNÉRAUX AU SUD de la Compagnie d'ASSURANCE DES VOYAGEURS "Travellers' Insurance Co," de Providence, R. I. Cette compagnie à UN CAPITAL DE PLUS DE $300,000.

Elle assure contre tous les ACCIDENTS personnels, soit en VOYAGE ou au lieu de sa résidence, causant des blessures ou la MORT.

Les affaires de cette compagnie, pour tous les Etats du Sud, se feront au bureau de la susdite agence. TOUTES LES PERTES SONT FIXÉES ET PAYÉES PROMPTEMENT A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

HOLMES & BROS, Rue du Camp.

A. BARBARIN, Caissier.

—REFERENCES A LA—

ARTHUR C. WAUGH ... Saturday, April 21.
G. W. COCHRANE ... Saturday, May 5.
N. T. N. ROBINSON ... Saturday, May 19.
JACOB BARKER ... June 2.
A. D. GRIEFF ... PRICE OF PASSAGE IN GOLD.
JOSEPH H. ... $135; Second Cabin, $80, including ...

Passengers intending to land at BREST will be furnished here with railroad coupon tickets, and their baggage checked to Paris, at an additional charge $5 for first, and $3 for second class.

Medical attendance free of charge.

For further information, apply to GEO. MacKENZIE, Agent, Removed from No. 7 to 58 Broadway.

50 caisses—No. 12, Boulevard des Capucines, (Grand ...
[illegible] paniers Cognac Isolin & Co.
100 barriques VIN [illegible] V. Perrilliat, 62 Carondelet et ...
25 caisses SARDINES France may obtain their passage ...
10 barils VINAIGRE, ... by applying to Mr. V. ...
10 balles BOUCHONS ... 62 Carondelet street, ...
10 EAU DE VIE, ... New York.

Attendu par FREDERIC GUSTAVE, de Marseille.

300 paniers HUILE d'olive Plumbé
200 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co.
100 do MUSCAT Frontignan
50 do EAU de fleurs d'oranger

B. TIBLIER & Co, 54, rue Conti.

C. RAVELET & FILS, —VENTE EN GROS— 66—RUE DE LA DOUANE—66

IMMENSE RABAIS SUR TOUTES LES MARCHANDISES.

Tout le stock doit être vendu QUAND MEME

Avant le 31 de ce mois, époque à laquelle M. A. Ravelet va en Europe faire de nouveaux achats.

C. JAUBERT & Cie, 20, Rue de Chartres,

AYANT fait de forts achats au moment de la plus forte baisse dans le Nord, a l'honneur d'informer le public en général, un magnifique stock de marchandises de saison, qu'il pourra offrir à des prix plus bas que qui que ce soit.

N. B.—Les marchands de la campagne trouveront les articles les plus convenables et les plus frais pour leur vente.

Les commandes seront promptement remplies.

C. Jaubert & Cie, WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS, 20, Rue de Chartres.

P. J. PAVY, Facteur de Coton ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, 4, rue Royale, No. 4

AVIS.

LES porteurs de billets tirés ou endossés par messieurs Lobit & Charpentier, et Lobit, Charpentier & Co, sont priés de se présenter avec leurs billets chez M. J. Pavy, syndic, rue Royale, No 4.

OUVERTURE DU NOUVEAU MAGASIN DE ETERNOD & CRESSY, Au coin des rues Bourbon et Ursulines, LUNDI 30 AVRIL.

Marchandises sèches A TRÈS BON MARCHÉ.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs clients de la ville et de la campagne et au public en général que, faisant l'ouverture, de leur nouveau magasin, ils se sont préparés d'avance à pouvoir offrir un assortiment varié de MARCHANDISES SÈCHES à DES PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS.

Voici les prix suivants:
Indiennes (Sprague) fond blanc, à 15cts.
[illegible] à 20 cts. jolis dessins et surtout bon teint.
4 caisses coton blanc 7/8 à 20 cts. et valant 35 cts.
[illegible]
500 corsets français ... [illegible]
Rotondes Lama à $30, valant $50.00.

Un assortiment complet de Pointes, demi Pointes et Marquis, dans les mêmes conditions.

—En outre—

Une spécialité dans les articles blancs tels que Percales, brillantés, nansouks, mull, [illegible] mousseline, [illegible] &c.

Jupons Elliptic Duplex à $2. $2 50 à ...

Et une foule d'autres marchandises dans les mêmes proportions. Nous engageons donc nos clients à venir examiner notre marchandise et s'assurer de la modicité des prix avant de faire leurs achats ailleurs.

LIQUIDATION.

Magasin à louer et installations à vendre, au No 120, rue du Canal, à côté de la Banque de l'Union.

MR GUERIN, dont l'établissement jouit d'une si grande réputation, prévient ses nombreux clients que, depuis 14 ans, il est heureux de leur rendre ce qu'il vendra, à partir de ce jour, au prix coutant, tout son bel assortiment de bijouterie, montres, diamants, pendules, objets de fantaisie, &c.

Les personnes qui lui ont laissé des objets pour être réparés sont priées de venir les retirer avant le 1er de juin.

TURNER, PHOTOGRAPHE, Rue du Camp, No 57.

A réduit le prix de ses Cartes de Visites à $3.00 la douzaine pendant les mois d'été.

IVORYTYPES faits photographiquement et finis par des artistes de premier ordre.

PHOTOGRAPHIE, de toutes grandeurs, au naturel ou coloriées, et qui défient la concurrence.

Saison d'été. ARTICLES DE MODE. W. DAUPHIN, 66, Customhouse St. 66. GRAND DEBALLAGE PAILLE, RUBANS, FLEURS ET PLUMES, BLONDES, CREPES, &c.

Les avantages dont jouit cette maison lui permettent d'offrir son stock à des prix excessivement réduits.

88, Leonard St. NEW-YORK. 66, rue de la Douane, NLLE-ORLEANS.

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St.-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles de droguerie.

—AINSI QUE—

Des articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c., &c.